

Se donner des repères et outils pour faciliter le pilotage des ressources humaines

Objectifs

Assumer sa fonction d'employeur associatif : être capable de réorganiser et d'encadrer une équipe de plus de deux salariés

Pré-requis

Les agriculteurs et agricultrices responsables et bénévoles des structures agricoles.

Contenu

- Rappels sur les obligations de l'employeur
- État des lieux des pratiques existantes de pilotage
- Traduction des principes de gouvernance en procédures opérationnelles
- Identification des outils de pilotage
- Relation employeurs-salariés :
 - tour de table sur le fonctionnement actuel, avec expression de toutes les parties (employeurs et salariés)
 - réflexion autour de ces pratiques et des besoins des employeurs et salariés
- Partage des fonctions entre salariés : état des lieux et identification des leviers existant - fiches de poste
- Gestion de la charge de travail et outils d'organisation au sein d'une équipe
- Évaluation des compétences et gestion des parcours professionnel
- Gérer et mettre en place un plan de formation des salariées
- Les circuits et la circulation de l'information, différence entre communication interne et externe
- Les différents outils mobilisables : quand, comment, pour quel objectif ? (diffusion information, prise de décision...)

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

Apport théorique et questions/réponses avec l'intervenant

Pédagogie active basée sur une forte interactivité, des échanges interpersonnels

Dates, lieux et intervenants

04 févr 2019

10:00 - 18:00 (7hrs)

La Ferme des Bouquets - La Garrigue

34210 La Caunette

Hugo PERSILLET, formateur et animateur indépendant en éducation populaire et accompagnateur de structures de l'économie sociale et solidaire. Spécialiste en organisation collective du travail, des rapports employeur / salariés, de la structuration de réseaux associatifs.

05 févr 2019

08:30 - 16:30 (7hrs)

La Ferme des Bouquets - La Garrigue

34210 La Caunette

Hugo PERSILLET

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

308€ (prise en charge VIVEA dans la limite de l'enveloppe disponible)

Plus de renseignements

Responsable de formation Cécilia

Darbouret

adearlr.formatation@gmail.com

ADEAR LR

Mas de Saporta

34875 LATTES cedex

Tel. 04.67.06.23.67

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :